

COMPTE RENDU DU CA APEL GUERY STE MARIE

LE 22 JANVIER 2018.

Personnes présentes : F Blanchet, E. Mestrallet, AM Nouar, S Salefran, A Degas, J Fabre, S Deraeve, E Colas, S Samson, B Pepe, C De Beir, S Dumas-Chaumont, P Bridier.

Personnes excusées : M Goulut, V Chhan, V Biecher, C De La Boissière

ECOLE :

- infos diverses

- 5 février : déjeuner avec M Castille, nouveau directeur diocésain, à l'école Guery.
- Projet de don à l'APEL Guery par un conseiller départemental. Voir comment l'affecter.
- pas de carnaval cette année (tombe pendant les vacances), mais il y aura la fête des masques le 13 février, pour mardi gras.
- Stationnement sur la butte des charbonniers : possible le midi en sonnant à la borne. A reconformer par Paul Bridier. => réponse négative par mail de M.Guéret le vendredi 26/01.

-Concours de crèches : La crèche de l'école Guery a gagné le premier prix, soit une dotation de 150 €. Ce prix sera remis jeudi 25/01/2018 à la visitation.

-Marché de Noël : c'était une belle réussite. Le bénéfice est de 343,42€. Le fait de faire le goûter/marché de Noël avant les chants a bien été apprécié. Cette formule est à conserver.

-A penser l'an prochain :

- Avoir un fond de caisse et des boîtes-caisse pour les stands
- veiller à bien appeler les enfants au micro à l'heure de chanter,
- placer 10 barrières en grand arrondi pour laisser suffisamment d'espace aux enfants
- les abris « faciles » étaient bien positionnés, à refaire l'an prochain. Etre au minimum 4 pour l'installation + 1 personne pour accompagner St Nicolas dans les classes.
- rubalise, ficelle, ciseaux à prévoir.

-Idées à développer pour l'an prochain : vente de cartes de vœux avec photos de la crèche, santons à peindre, couronnes, décorations de portes à préparer suffisamment tôt pour ne pas se retrouver avec un mois de novembre chargé en préparatifs.

- Demandes de subventions de l'école

- **Chorale** : subvention de 800 € déjà réglée.

Horaires bien adaptés aux besoins des enfants. M Frémont voudrait faire chanter les enfants dans la cour du conservatoire pour la fête de la musique, jeudi 21 juin. Ils partiraient de l'école en chantant pour rejoindre le conservatoire.

- **Pause méridienne** : questions sur l'organisation, notamment pour les maternelles, les jours de pluie, suite à des reproches formulés par un groupe de parents vis à vis de la télé.

Mme Blanchet rappelle que plusieurs activités sont mises en place le midi : Ateliers lecture, sophrologie, bricolages, APC mais cela concerne surtout les primaires.

Pour les maternelles, la solution serait de mieux réutiliser le préau existant : sous le préau, la partie recyclage va être amenée sur la partie gauche. L'idée serait d'installer des jeux et des tapis de gazon synthétique pour occuper les enfants à l'abri le midi. Pour cela, l'école a besoin de grosses malles pour ranger le matériel. Une fresque sera peinte sur le mur par les enfants. Un filet va être installé au-dessus du préau pour éviter que les ballons n'aillent chez le voisin.

Mme Blanchet sollicite l'APEL pour le financement des malles et des tapis de gazon.

=> Cette subvention a été accordée à l'unanimité.

- **Semaine du livre** : pas encore de date prévue. L'an dernier, les livres avaient été fournis en janvier, des livres pour le prix littéraires avaient pu être achetés avec les recettes de cette semaine du livre. Prix littéraire à réorganiser également. Date envisagée : 9 au 13 avril. Ré-inviter des auteurs si possible : ça c'était très bien passé l'année dernière.

COLLEGE

- **Scoleo** : Clefs USB achetées et matériel pour la pastorale : 466,12 €

- **Parents correspondants** : les questionnaires ont bien marché, plus de 50 % de réponses à chaque fois. Problème : on ne peut pas modifier la saisie, sinon ça fait une seconde fiche.

- **Journée des métiers** le 15 février. Réunion d'organisation le 31 janvier.

- **Bourse aux livres** : le CDI l'organise en interne.

- **Bourse aux blouses** à organiser : se passe en juin, besoin de trouver un nouveau système pour vente/paiement.

- **Déjeuner au collège** : pause trop courte pour les 4^e 3^e.

Un courrier a été reçu concernant une plainte sur l'heure du déjeuner en 4^e : il n'y a plus qu'une heure de pause au lieu de 2. C'est compliqué pour la logistique quand on ne souhaite pas mettre son enfant à la cantine. Ce changement est partiellement dû aux options, mais pas seulement. M Goulut a répondu par le passé qu'on ne peut pas mettre une salle à disposition pour des raisons de sécurité, personnel, etc.. Si on ouvre une salle, il faut un surveillant. Or, les surveillants sont déjà occupés à l'heure du midi (cantine et extérieurs). On ne peut donc pas attribuer un surveillant pour un petit nombre d'enfants qui ne mangeraient pas à la cantine. Cela pourrait poser également un problème de concurrence déloyale par rapport à la cantine.

Des familles de Nogent le Roi se sont organisées par leur propre moyen pour avoir un lieu le midi pour faire déjeuner leurs enfants, mais cela reste une organisation privée.

- **Table ronde environnement** : Jeudi 25 janvier

- **Demande de subventions** :

- **Voyages à Paris pour les 3^e** :

3^e 4 et 5 : Voyage à Paris 23 € mais déjà payé par les parents.

3^e 1 : 28 € Vel d'hiv et camp d'internement

3^e 3 et 6 : Quai Branly et théâtre : 24 €

3^e 2 et 7 : Georges Pompidou et théâtre : 26 €

Au niveau de l'APEL, nous pouvons distribuer en moyenne 300 € par niveau de collège :

=> Accord pour une subvention de 2 € par élève pour ces voyages.

- Voyages pour les 4^e

4^e 6 et 7 partent à Barcelone, pour 365 €/enfant. 49 élèves partent.

- Voyages pour les 3^e

Les élèves en latin et grec de Mme Carré partent à Rome (environ 550€ / enfant)

=> Subvention de 6 €/enfant accordée.

Proposition de financer, à l'avenir, 2 €/enfant par petite sortie, 5 à 6 €/enfant pour les gros voyages, en veillant au caractère éducatif de la sortie, et en veillant à ne pas dépasser le budget global alloué.

- Enveloppe solidarité votée chaque année par l'APEL pour aider les parents en difficultés sur la scolarité ou la cantine. Accord pour diminution de la commission de solidarité de 1800 à 1200 € car moins de demandes depuis que des dossiers de demande doivent être montés.

=> Accord à l'unanimité.

- Subventions CDI et BVS :

=> Accord à l'unanimité pour 1000 € pour le CDI, et 400 € pour le BVS.

- Conseils de discipline :

Ont lieu en fin de trimestre, difficile de se partager la participation. (*Penser à ajouter Soline Samson dans la liste de diffusion des mails indiquant les dates et heures des conseils de discipline.*) Un des conseils a été particulièrement difficile. L'équipe éducative compte vraiment sur notre présence, nous prenons part aux interrogations, apportons un regard extérieur, il y a une réelle bienveillance de l'équipe éducative.

Il y a eu une exclusion définitive et des exclusions temporaires. A chaque fois qu'il y a des punitions ou exclusions, c'est toujours accompagné d'un moyen d'aider l'enfant : référents adultes, rdv hebdomadaires avec Mme Grades ou autre pour suivre et accompagner l'enfant. L'exclusion définitive est souvent due à la rupture du lien de confiance entre les parents et le collège.

- Film « La promesse de l'aube » : réaction auprès de la direction et des professeurs de 3^e qui ont accompagné les élèves voir en avant-première « La promesse de l'aube ». Au retour de cette diffusion, réactions embarrassées d'élèves face à certaines scènes sexuelles choquantes. Il y avait impossibilité de voir le film avant, la BO ne permettait pas de l'anticiper. Invitation à la vigilance à l'avenir.

PROCHAINE RÉUNION LE LUNDI 26 MARS À 20H30 AU COLLÈGE.